

militants indépendantistes kanak de Tiendane, la tribu de Jean-Marie Tjibaou.

Le 22 avril 1988, une gendarmerie est attaquée par un groupe d'indépendantistes. Quatre gendarmes sont tués et 16 sont retenus dans une grotte sur l'île d'Ouvéa. Alors que des négociations ont été engagées entre un médiateur et les preneurs d'otages, l'Etat décide de lancer un assaut militaire contre la grotte. Le 5 mai l'armée et le GIGN interviennent très violemment. 19 preneurs d'otages sont tués, certains lors de l'assaut, d'autres exécutés arbitrairement après leur arrestation.

Pendant toute cette décennie, les revendications indépendantistes se heurtent à la violence des colons et de l'Etat. Il y aura plus de 90 de morts, en très grande majorité des Kanak. A cette période, le peuple kanak reçoit le

« La colonisation a porté atteinte à la dignité du peuple kanak qu'elle a privé de son identité. »

Accord de Nouméa

soutien d'un mouvement de solidarité significatif en France.

Le processus de décolonisation

Les luttes des années 1980 remportent deux victoires majeures :

- Elles aboutissent à ce que la Nouvelle-Calédonie soit réinscrite en 1986 sur la liste des territoires à décoloniser établie par les Nations-Unies, après en avoir été enlevée en 1947. A ce jour, elle en fait toujours partie.
- Elles imposent à l'Etat en 1988 de s'engager dans des mesures de décolonisation, via des accords officiels.

La question de l'indépendance est enfin posée.

Accords de Matignon-Oudinot – Juin 1988

Ils sont signés par une délégation indépendantiste menée Jean-Marie Tjibaou, une délégation anti-indépendantiste menée par Jacques Lafleur, et par l'Etat en la personne du premier ministre Michel Rocard. Les accords de Matignon prévoient, pour la première fois, l'organisation d'un scrutin

LA «COUTUME»

La « Coutume » kanak dicte les généalogies, les filiations patriarcales et matriarcales. Elle est un acte d'échange cérémoniel qui marque la relation et la position vis à vis de l'autre. Elle se traduit en paroles, en gestes et en dons. Elle représente les règles de vie, la bienséance, l'accueil, le respect et l'humilité.

Le droit coutumier n'a pas complètement été effacé par la colonisation. Certaines terres sont gérées selon ce modèle, sans appropriation privée du foncier. Les accaparements ont des répercussions irréversibles sur la société kanak pour qui la terre est sacrée. Aujourd'hui encore des lignées ne peuvent pas vivre leur coutume car leurs terres leur ont été retirées.

d'autodétermination en 1998. Beaucoup d'indépendantistes auraient voulu que le scrutin soit immédiat. En échange de cette date tardive, ils négocient une plus grande autonomie pour le territoire (création du Congrès de Nouvelle-Calédonie) et une politique de « rééquilibrage ». Celle-ci vise à réduire les immenses inégalités entre Kanak et colons, entre Nord et Sud, et à préparer l'indépendance du pays, notamment via la formation des cadres.

Accord de Nouméa – Mai 1998

La période 1988-1998 reste très tendue. Les indépendantistes maintiennent leurs revendications d'indépendance et cherchent à reprendre la main sur les ressources naturelles de l'archipel (le nickel). Le rééquilibrage négocié en 1988 est encore très insuffisant. Les colons gardent une grande partie du pouvoir économique et politique.

Il est décidé conjointement que le scrutin sur l'autodétermination ne peut pas avoir lieu en 1998.

De nouvelles négociations ont lieu et l'accord de Nouméa est signé le 5 mai 1998 :

- Il reconnaît pour la première fois l'identité kanak et les effets de la domination coloniale.
- Il ouvre la voie vers la décolonisation, la pleine souveraineté, l'émancipation, en utilisant enfin officiellement ces termes.
- Pendant une période transitoire de 20 ans, il prévoit une autonomie grandissante du territoire, avec des transferts de compétence de l'Etat vers la Kanaky-Nouvelle Calédonie qui doivent être irréversibles.
- Il prévoit jusqu'à trois référendums sur

« L'Etat reconnaît la vocation de la Nouvelle-Calédonie à bénéficier, à la fin de cette période, d'une complète émancipation. »

Accord de Nouméa

l'indépendance, si le « Oui » ne l'emporte pas lors des deux premiers scrutins.

Les référendums : défaite mathématique, victoire politique

« Voulez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante ? ». Voilà la question soumise au vote lors des deux premiers référendums en 2018 et 2020.

En 2018, des sondages allèrent jusqu'à prédire la victoire du « Non » à 70 % et les partisans de la Calédonie française enterraient déjà la revendication indépendantiste. Mais les résultats des deux scrutins ont au contraire démontré que l'accession à l'indépendance est possible, voire inéluctable.

Ce qui semble être une défaite du Oui est en réalité une victoire pour le vote indépendantiste, qui a fortement progressé d'un scrutin à l'autre.

	% Oui	Exprimés Oui	% Non	Exprimés Non
Nov. 2018	43,33 %	60 199	56,67 %	78 734
Oct. 2020	46,71 %	71 533	53,26 %	81 503

l'aliénation raciste des esprits dans le pays¹ : « les discriminations indirectes perdurent dans l'emploi [...] il est plus que laborieux de trouver un logement à Nouméa lorsqu'on est kanak [...] quand on est kanak, on essuie davantage de regards de méfiance à l'entrée d'un magasin ou d'un restaurant [...] quand on marche la nuit sur la Baie des citrons, la ligne de démarcation est flagrante : dans la lumière, les boîtes de nuit et leur clientèle privilégiée ; dans l'ombre, la plage, et les jeunes Kanak à qui l'on reprochera en fin de soirée d'être ivres sur la voie publique. [...] il devient urgent que tout un chacun prenne conscience des mécanismes racistes qui sous-tendent le lien social, en Nouvelle-Calédonie comme ailleurs. »

Acteurs et partisans de la colonisation

Comme par le passé, il existe encore des groupes sociaux qui défendent ou profitent de la situation coloniale : symboliquement en arborant le drapeau tricolore, politiquement en s'organisant en partis qui défendent explicitement le maintien de la

tutelle (l'ensemble des partisans de la Calédonie française organisés dans les partis de la droite locale pour beaucoup), ou matériellement en tirant profit de la situation. Ainsi, les fonctionnaires français bénéficient d'une majoration de près du double de la grille salariale en France.

D'autre part, l'économie est fortement concentrée dans les mains de grandes familles coloniales : « L'économie actuelle repose toujours sur quelques grandes familles ou groupes caldoches² (Ballande, Lafleur, Pentecost, Montagnat), métropolitains ou antillais (Hayot)³, qui contrôlent le commerce et la distribution, les mines, les transports, la banque et les assurances, l'agroalimentaire, l'immobilier ou les médias. Cette structure oligopolistique des marchés, à l'origine d'une concurrence faussée n'est pas non plus étrangère au coût de la vie élevé et aux inégalités sociales criantes⁴. »

Enfin, la violence coloniale la plus dure est toujours présente. On l'a vu lors des années 80 (voir plus loin). Les récents événements lors de la lutte pour une appropriation locale de l'Usine du Sud de nickel a vu la réémergence des modes d'action armée sur des barrages où des militants pro-France ont arboré drapeaux tricolores, treillis militaires et fusils, dont certains ont fait usage sans faire de victimes, devant les gendarmes qui n'ont pas réagi...

¹ Dossier « En Nouvelle-Calédonie, une violence implicite », *Hommes et Libertés* n°172, décembre 2015.

² C'est ainsi que sont désignés les descendants de colons (fibres ou bagnards).

³ Le groupe Hayot est tenu par la famille du même nom, qui a construit sa fortune de l'esclavage en Martinique et détient une part écrasante de l'économie « outre-mer ».

⁴ Jean-Christophe GAY, « L'autodétermination pour solder la colonisation : le cas de la Nouvelle-Calédonie », *L'Espace Politique* [En ligne], 36 | 2018-3

LE MOUVEMENT INDÉPENDANTISTE

À l'heure actuelle, le volet politique du mouvement indépendantiste est multiforme :

- Des partis politiques regroupés au sein du FLNKS (Front de libération nationale kanak et socialiste) : Union Calédonienne, Palika, Union progressiste en Mélanésie, Rassemblement démocratique océanien ;
- D'autres partis ou mouvements, comme le Parti travailliste, Dynamik Unitaire Sud (DUS) ou encore Libération kanak socialiste (LKS).
- Un volet syndical avec l'USTKE (Union Syndicale des Travailleurs Kanak et des Exploités).

Tous appellent la population à voter « pour l'indépendance » à la consultation prévue le 12 décembre 2021.

Longtemps dominée par les partis non-indépendantistes (droite et extrême-droite), la vie politique calédonienne a connu un tournant récent : les indépendantistes du FLNKS, grâce au soutien d'un petit parti issu de la communauté wallis-et-futunienne, ont pris la présidence du Congrès en 2019 et celle du gouvernement collégial du territoire en 2021. Une première.

UNE LUTTE AUX MULTIPLES FACETTES

La lutte indépendantiste ne se limite pas au champ politique, elle se mène aussi dans divers champs de la vie sociale et culturelle.

Ainsi, le festival Mélanésie 2000, organisé en 1975 par un comité présidé par Jean-Marie Tjibaou, est un moment fondateur de la lutte indépendantiste. Chants, danses, cuisine, jeux coutumiers : « pour la première fois la culture kanak est présentée bien vivante et non plus comme une culture vouée à disparaître ». L'événement marque l'affirmation de la dignité des peuples kanak grandement

méprisés ou niés.

Dans la même volonté de défendre la culture kanak mais aussi de faire face aux discriminations et au colonialisme de l'Éducation nationale, les Écoles populaires Kanak sont créées dans les années 80. Elles ont eu pour ambition de transmettre les langues kanak menacées, les méthodes traditionnelles d'agriculture ou encore d'enraciner les élèves dans une histoire collective, par des pédagogies en rupture. Aujourd'hui, la culture est un mode de lutte approprié par une jeunesse qui ne se retrouve pas toujours en phase avec la politique sous la forme de partis.

Par ailleurs, bien des actes politiques de résistance ont lieu en dehors des partis politiques. Ainsi, les luttes pour le foncier sont fréquentes, en particulier dans les alentours de l'agglomération de Nouméa : revendications de terres coutumières volées lors de la colonisation ou « squats » de terres pour la culture ou l'habitat « spontané ».

Comme dans bien d'autres endroits, des soulèvements, parfois émeutiers, répondent aux assassinats de jeunes kanak par des gendarmes, comme en 2016 suite à la mort de William Décoiré. Les structures d'exploitation de nickel ont souvent été la cible de sabotages : entre 2017 et 2021, la « serpentine », sorte de grand tapis roulant de 11 km qui achemine le minerai de l'usine SLN (Société le Nickel) a été incendiée plusieurs dizaines de fois, tout comme des véhicules de la société. L'ampleur de ces actes a même forcé l'entreprise à suspendre son activité.

Enfin, autre facette des revendications kanak, le mouvement « autochtoniste » tente de conquérir des droits pour le peuple autochtone et d'obtenir la reconnaissance de l'identité kanak, sans nécessairement remettre en question la tutelle coloniale.

Un pays aux antipodes mais administré par la France

C'est le Haut commissaire de la République qui incarne l'autorité de l'État français en Nouvelle Calédonie. Nommé par le président de la République, il a la haute main sur les services de l'État du territoire. Suite aux luttes indépendantistes des années 80 (voir plus loin), l'État français a dû accepter un processus de décolonisation, notamment le transfert progressif de compétences de la France vers la Kanaky Nouvelle-Calédonie dans de nombreux domaines. Mais les compétences régaliennes restent sous la tutelle du Haut commissariat, notamment la défense nationale, le maintien de l'ordre, la monnaie et la justice.

Si les droits civils français et coutumiers cohabitent, c'est le droit pénal français qui prime. Il entre en contradiction avec la diversité des droits traditionnels kanak. Sans oublier que pour les autorités françaises la force a toujours fait le droit, comme lors de la spoliation des terres kanak.

170 ans d'occupation militaire

La France entretient une base de 1450 militaires, avec les missions officielles suivantes : affirmation de la présence française dans la zone et protection de ses intérêts, maintien de la souveraineté de la France dans la Zone Économique Exclusive (surveillance et police des pêches), coopération militaire avec les pays limitrophes (Austra-

lie, Nouvelle Zélande) et les États-Unis. Mais dans les faits, il s'agit d'une armée d'occupation étrangère qui a réalisé la conquête coloniale, et réprimé dans le sang les résistances kanak. En 1988, l'armée prend le contrôle de l'île d'Ouvéa et y mène une campagne de terreur avec la pratique de la torture¹. Depuis, chaque épisode politique important est précédé de l'arrivée de renforts militaires conséquents.

Une monnaie sous le contrôle de la métropole

La monnaie, le Franc CFP (Colonies Françaises du Pacifique) fonctionne comme le franc CFA au sortir de la colonisation :

- parité fixe avec l'euro, sa valeur est déconnectée de l'économie locale ;
- convertibilité avec l'euro uniquement, tous les échanges extérieurs doivent passer par l'euro ;
- obligation de centraliser les disponibilités en devises au Trésor public français.

En favorisant les flux financiers vers la métropole, le franc CFP limite le financement de l'économie locale. Il limite également les échanges avec les pays voisins et ne permet pas au gouvernement calédonien de mener sa propre politique monétaire.

¹ Le tristement célèbre épisode de la grotte d'Ouvéa, lors duquel des militants ont été exécutés même après leur arrestation, a été précédé de sévices sur les habitants du village de Gossana, enfermés, tabassés et parfois électrocutés. Des exactions ont été rapportées aussi sur la Grande Terre.

Pourquoi la France veut-elle garder la Nouvelle-Calédonie?

Défendre son statut de grande puissance

• Grâce à ses territoires et départements d'Outre-mer, la France est présente sur les 5 continents. Cela lui donne un poids sur la scène internationale sans aucune mesure avec sa démographie ou sa puissance économique. Par exemple cela lui permet de siéger comme membre permanent au conseil de sécurité des Nations Unies.

• Avec l'indépendance de la Kanaky Nouvelle-Calédonie, la France perdrait une colonie. Et elle peut craindre que cet exemple représente un encouragement pour des luttes d'indépendance dans ses autres territoires d'outremer.

C'est donc pour défendre son rang que la France maintient en Kanaky Nouvelle-Calédonie un système de tutelle et d'oppression.

Affirmer sa présence et sa force militaire

• En gardant un pied dans l'océan Pacifique, la France participe à des instances régionales et exerce son influence dans cette région stratégique.

• Avec sa base militaire de 1450 hommes, la France mène, dans toute la zone, des opérations de surveillance, et po-

tentiellement des opérations de guerre. Autant d'occasions de renforcer des alliances et de promouvoir l'armement français.

Pour des enjeux qui ne les concernent pas, les habitants de Kanaky Nouvelle-Calédonie risquent de se trouver entraînés malgré eux dans la tourmente internationale.

Garder la main sur des richesses stratégiques

• Le nickel calédonien représente 25% des ressources mondiales. C'est la principale ressource minière de la France. Son utilisation pour les batteries électriques en fait un minerai fortement convoité. Cela donne du poids à la France au niveau européen : l'UE a mis sur pied « l'Alliance européenne des batteries » et a prévu d'y investir près de 3 milliards d'euros pour soutenir la fabrication des batteries en Europe, alimentée notamment par le nickel calédonien.

• Grâce au domaine maritime calédonien, la France dispose du monopole d'exploration et d'exploitation dans sa Zone Économique Exclusive (ZEE). Une ZEE riche en biodiversité, poissons et potentiellement de minerais stratégiques. La ZEE calédonienne est 4 fois supérieure à celle de la France métropolitaine et fait de la France le 2ème domaine maritime du monde.

De quel droit, sinon celui du droit colonial, la France s'autorise-t-elle à convoiter des richesses à 18 000 Km de son territoire ?

« La France serait moins belle sans la Nouvelle Calédonie. »

E. Macron, 2018

La France contre l'indépendance

LA NOUVELLE-CALÉDONIE EST UNE COLONIE

L'histoire de la domination française est faite de conquête, d'accaparement des terres et des ressources naturelles, d'oppression et de massacres, d'acculturation et de mépris, d'exploitation des personnes et de la nature. La société est toujours structurée par cette domination : inégalités sociales patentes aux dépens des Kanak ; concentration des moyens de production dans les mains des intérêts français et des « loyalistes¹ » ; incitations financières et fiscales à l'installation de métropolitains ; discrimination à l'embauche – notamment des fonctionnaires ; présence militaire, répression policière et judiciaire ciblée sur les Kanak ; économie tournée vers l'exportation (du nickel principalement) au détriment de l'autosuffisance ou du développement d'une industrie locale de transformation ; persistance de la monnaie coloniale...

Brève histoire de la colonisation

C'est d'abord une réalité historique : le pays et le peuple premier ont été colonisés.

L'anglais James Cook s'approprie la découverte de l'archipel en 1774 et le renomme « Nouvelle-Calédonie ». Dans les

décennies qui suivent, le pays subit plusieurs incursions commerciales, militaires ou religieuses. Des missionnaires affluent pour évangéliser les autochtones et leur inculquer un modèle de pensée européen. Les Mélanésien, qui prendront plus tard le nom de « Kanak » résistent et préservent une partie de leurs cultures d'origine mais l'influence chrétienne parvient à s'implanter largement.

La France prend officiellement possession du pays le 24 septembre 1853, Napoléon III cherchant alors à renforcer l'influence française dans le Pacifique et à y créer une colonie pénitentiaire. C'est le début d'une offensive de l'État contre les Kanak : occupation militaire, accaparement des terres, expulsions, massacres, déplacement et cantonnement des populations. Des suites de cette violence directe mais aussi des maladies amenées par les colons, la population s'effondre. Selon l'anthropologue Michel Naepels, « *entre 1853 et les années 1920, la population a été divisée par deux, passant de 55 000 à 27 000.*² »

Signe du mépris des colons pour le peuple autochtone, en 1931 un groupe de Kanak est enfermé dans un enclos lors de l'exposition coloniale de Paris. Ils sont exhibés nus, n'ont pas le droit de parler français devant les spectateurs, sont sommés de

sont des métropolitains qui obtiennent des postes. La conséquence : la population kanak et calédonienne ne peut se préparer à prendre en main la gestion du futur pays indépendant.

Autre stratégie pour contrer l'indépendance : jouer sur l'endettement. Suite à la crise du covid, les non-indépendantistes alors au pouvoir ont négocié avec l'État un

prêt massif pour « soutenir » l'économie calédonienne, assorti d'obligations de réformes notamment de la sécurité sociale, de la fiscalité : gel des créations de poste dans la fonction publique, durcissement de l'accès aux aides sociales, baisse des subventions, nouvelles taxes...

LE NICKEL : UNE RESSOURCE NATURELLE STRATÉGIQUE

Parmi les raisons qui poussent l'État français à conserver un territoire à ses antipodes, il y a évidemment la question des ressources naturelles : la Nouvelle Calédonie possède la 4^e réserve de nickel du monde.

Historiquement, ce sont les colons français qui ont exploité le nickel et en ont tiré les bénéfices, dès 1873. Aujourd'hui, le principal exploitant reste la Société Le Nickel (SLN), créée en 1880, et qui possède toujours 55% des concessions de nickel de l'île. La SLN est une filiale du groupe français ERAMET, dont l'État français détient 26%.

Se réapproprier cette ressource et la valoriser sur place fait partie du combat des indépendantistes depuis longtemps.

En 1998, les indépendantistes ont obtenu qu'un important massif minier soit cédé à la Province Nord, à majorité kanak. En 2013, une usine de transformation du nickel, possédée à 51% par la province nord, a été

construite. C'est une première étape pour reprendre la main sur la gestion des ressources de l'archipel.

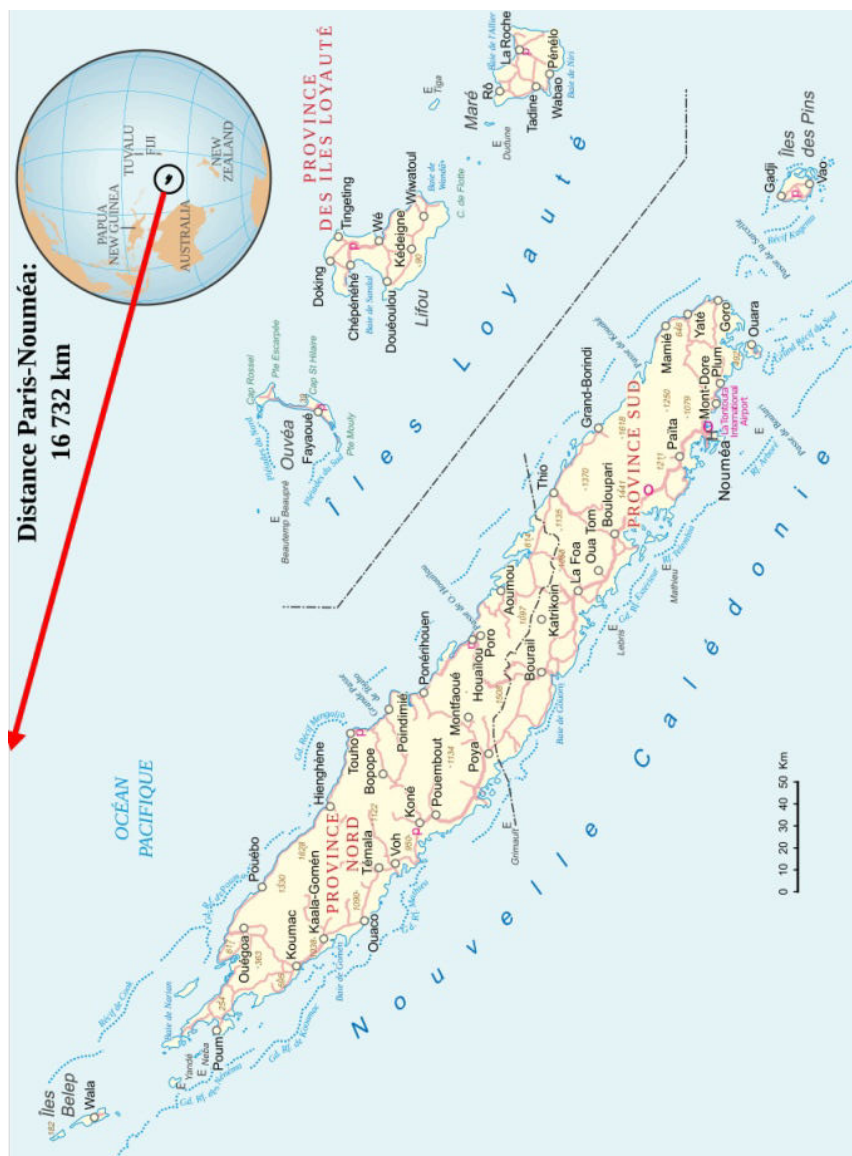
En 2004, la multinationale brésilienne Vale s'implante en Kanaky en rachetant un site minier au sud. En 2020, alors que Vale annonce vouloir revendre son site, une mobilisation massive se relance en Kanaky, pour mettre un terme au pillage de la ressource. Le collectif « Usine du sud = usine pays » est créé pour empêcher le rachat de l'usine par une multinationale suisse. La mobilisation est massive, mais l'État français y répond par la violence, refusant d'abord d'encourager une reprise locale de l'usine.

La mobilisation obtient partiellement gain de cause malgré tout : l'usine du Sud est reprise par un consortium avec une majorité calédonienne à 51 %.

Néanmoins, malgré ces avancées, l'État joue toujours un rôle-clé dans le secteur du nickel, que ce soit via le groupe ERAMET ou en s'ingérant dans la politique minière du territoire à grand renfort de subventions.

¹ C'est ainsi que se désignent les partisans de la Calédonie française.

² Dans la revue *L'Histoire* d'octobre 2018. Aussi, « *entre 1774 [...] et le point bas des années 1920, la population kanake a diminué de 75 à 95 %* »



Couverture : images issues du journal indépendantiste Buenando et du livret du documentaire sonore Le combat ne doit pas cesser sur Eloi Machoro.

NOS REVENDICATIONS

En tant que mouvement de soutien à la lutte Kanak, nous exigeons de l'État français :

- Le respect de la légitime revendication d'indépendance du peuple kanak, sans y poser aucun obstacle ni manipulation similaires à ce qui a été fait lors des décolonisations africaines.
- Le respect intégral de la parole donnée lors des accords de Matignon et de Nouméa (sur le corps électoral, sur les transferts de compétences prévus et non réalisés...).
- La non ingérence dans les décisions et choix du futur pays indépendant (notamment la liberté d'établir des partenariats avec les pays de son choix).
- La fin immédiate de toute politique de peuplement colonial (fin des primes à l'expatriation).
- L'annulation de toute dette qui aurait pu être contractée par la Kanaky-Nouvelle Calédonie envers la France : le pays ayant étant colonisé, c'est la France qui a une dette envers lui, et non l'inverse.

COMMENT SOUTENIR LA LUTTE POUR L'INDÉPENDANCE ?

A la fois par des actions collectives et individuelles !

Vous pouvez rejoindre Survie ou le collectif solidarité Kanaky et participer à leurs ac-

tions : information du grand public, manifestations, soutien aux associations kanak en France et en Kanaky.

Le collectif met à disposition des affiches et autocollants à diffuser : contactez-le sur contact@solidaritekanaky.fr

Si vous êtes élu.e.s ou engagé.e.s dans une organisation politique en France, interpellex vos organisations, amenez cette question en débat, questionnez le rôle de l'État et sa politique coloniale.

Individuellement, nous pouvons aussi soutenir l'indépendance !

Ne pas s'expatrier en Nouvelle-Calédonie.

Si vous y êtes déjà, ne participez pas à la colonisation malgré vous ! Vous pouvez vous désolidariser de la politique coloniale et soutenir les actions indépendantistes.

Chaque Français.e peut agir pour réduire son empreinte coloniale!

De même que nos modes de vie ont une empreinte carbone, ils ont aussi une empreinte coloniale, plus ou moins importante.

En laissant faire cette politique coloniale, nous y consentons implicitement.

Lutter là-bas et en France contre le racisme, en particulier celui qui vise le peuple Kanak. L'ensemble des stéréotypes racistes (violence, fainéantise, etc.) permettent de renforcer la domination française en infusant l'idée que ce peuple ne serait pas à même de prendre son destin en main.